

Égalité professionnelle, diversité et inclusion

15.6.2026 - | Ministère de la Justice

Le ministère de la Justice est pleinement engagé pour l'égalité professionnelle, l'inclusion et la diversité dès le recrutement et tout au long de la carrière. Il s'attache à créer un environnement de travail plus juste et plus inclusif.

Un double label pour le ministère de la Justice

En décembre 2021, l'AFNOR a décerné le double label Alliance Égalité professionnelle/Diversité au ministère de la Justice. Cette labélisation valorise l'engagement et démontre l'exigence de performance dans les actions mises en place au sein du ministère en matière d'égalité professionnelle et de promotion de la diversité.

Égalité professionnelle

Depuis plusieurs années, le ministère de la Justice mène une politique volontariste en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Égalité de traitement dans les processus de ressources humaines, formations des managers et sensibilisation aux stéréotypes de genre, charte pour le respect des temps de vie etc.

Égalité professionnelle et dialogue social

Les engagements du ministère de la Justice en matière d'égalité professionnelle résultent d'un dialogue social. Ils se matérialisent dans un premier accord du 20 janvier 2020, consolidé par [un second signé le 25 juin 2024](#) avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau du ministère.

Ces accords prévoient des mesures et des outils pour promouvoir l'exemplarité, recueillir la perception des agents, organiser des actions de sensibilisation et de formation à destination de tous et faire évoluer les pratiques managériales.

Renforcer le rôle et l'impact des acteurs et actrices de l'égalité et de la diversité

Le ministère de la Justice met en place des moyens humains et matériels pour accompagner le déploiement de la politique d'égalité professionnelle et de diversité sur le terrain.

Les référents égalité diversité veillent à la diffusion, à l'application et à l'appropriation par tous de la politique d'égalité professionnelle. Dans tous les services du ministère et dans les juridictions, ils interviennent pour informer et transmettre les outils existants à leurs collègues.

Depuis 2025, ce réseau est renforcé par la nomination de neuf délégués à l'égalité et à la diversité qui sont un relai sur le territoire de la [haute fonctionnaire en charge de l'égalité et de la diversité](#). Ces délégués **coordonnent les actions menées et s'assurent que les mesures soient adaptées à chaque agent et agente.**

Un enjeu dans la gestion des ressources humaines

Le ministère de la Justice s'engage à prévenir les biais discriminatoires dans les processus de

recrutement, la rémunération, l'accès aux responsabilités et la promotion professionnelle.

- **Plus de femmes à des postes d'encadrement**

L'égalité professionnelle, c'est aussi lutter contre l'autocensure des femmes dans leur progression de carrière et les encourager à briser le plafond de verre.

Pour y parvenir, différents dispositifs sont mis en place comme le [dispositif des nominations équilibrées](#) ou le [programme Talentueuses](#), piloté par la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État.

Créée en 2014, l'association [Femmes de Justice](#) permet aux magistrates et femmes cadres du ministère de se mobiliser pour améliorer la représentation et la gestion de carrière des femmes au sein du ministère.

La loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique impose aux administrations de publier chaque année un index égalité professionnelle résultant de la combinaison de six indicateurs relatifs aux écarts de rémunération, ainsi que les actions mises en œuvre pour les supprimer. **En 2025, l'index d'égalité professionnelle du ministère de la Justice atteint le score de 86/100.**

[En savoir plus sur l'index de l'égalité professionnelle du ministère de la Justice](#)

- **Un suivi fin de la perception des agents en matière d'égalité et de diversité**

Depuis 2020, une enquête de perception est réalisée chaque année auprès de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice.

L'objectif est de mesurer les évolutions de cette perception et d'adapter les actions menées aux préoccupations réelles.

- **Une charte pour le respect de l'équilibre des temps de vie**

Bon usage des outils informatiques, optimisation des réunions, aménagements en cas de difficultés dans la sphère familiale... Signée le 8 mars 2021, cette charte promeut un ensemble de principes et de bonnes pratiques pour que chaque agent du ministère de la Justice puisse concilier au mieux sa vie professionnelle, personnelle et familiale.

- **Une politique sociale active**

La politique d'action sociale du ministère vise à soutenir les agents dans leur vie personnelle, notamment dans leurs démarches de mobilité ou de garde d'enfants (réservation de berceaux, chèques emplois services pour la garde des enfants scolarisés...).

Diversité

Des recrutements plus ouverts

Les prépas Talents, classes préparatoires intégrées, ont été créées pour encourager et diversifier l'accès aux concours des quatre écoles du ministère.

[En savoir plus sur les classes prépas Talents du ministère de la Justice.](#)

Lutter contre les discriminations et les violences sexuelles ou sexistes

Le ministère de la Justice est mobilisé dans la prévention, la détection et le traitement des situations de sexisme, de harcèlement et de violence non seulement au travail mais aussi dans le cadre intrafamilial.

- **Allodiscrim**

Créé en 2020, le dispositif Allodiscrim permet de **recueillir les signalements de tous les personnels du ministère de la Justice** qui s'estiment victimes ou témoins de violences, de discriminations, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation.

Des avocats spécialisés répondent aux questions des agents, leur fournissent informations et conseils sur les démarches à entreprendre en fonction de leur situation. Les échanges sont anonymes et couverts par le secret professionnel.

Des numéros verts dédiés au soutien psychologique individuel sont aussi actifs pour les agents de chaque direction du ministère.

[En savoir plus sur Allodiscrim](#)

- **Former et informer**

Impact de la parentalité et des congés familiaux sur la carrière, lexique des violences et fiches reflexes... : un large panel d'outils et de documentation permet aux agents de se saisir des sujets d'égalité professionnelle et de répondre à leurs premières interrogations.

Des formations et des actions de communication sont également mises en place pour sensibiliser les agents sur des sujets comme le sexisme ordinaire ou la lutte contre les stéréotypes de genre.

En matière de lutte contre les LGBTphobies, le partenariat conclu en 2021 avec l'association [FLAG !](#) prévoit des actions de sensibilisation pour combattre les préjugés, déconstruire les stéréotypes et renforcer la prévention. L'association peut aussi apporter son expertise, un appui technique ou des conseils sur des situations individuelles.

Inclusion

Le ministère de la Justice mène une politique active sur les sujets du handicap en collaboration avec [le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique \(FIPHFP\)](#)

Tous les postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap avec **un taux d'emploi de 6,25 % en 2024.**

Depuis 2021, la convention entre le ministère et le FIPHFP a mobilisé **8 millions d'euros**, dont 50 % versés par le ministère, en faveur d'actions qui ont permis :

- d'aménager 900 postes de travail entre 2021 et 2023,
- de réduire de trois mois à trois semaines les temps de traitement des demandes de prise en charge,
- d'harmoniser les pratiques pour plus d'efficacité et d'égalité de traitement,
- de mettre place des référents et correspondants handicap au sein des directions.

En parallèle de sa participation à la [Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées](#) (SEEPH), le ministère de Justice participe chaque année depuis 2019 au [DuoDay](#). Cet événement permet à des personnes en situation de handicap de partager le temps d'une journée le quotidien d'un professionnel du ministère. Elles peuvent ainsi découvrir un métier, affiner leur projet professionnel ou créer des contacts.

<https://www.justice.gouv.fr/egalite-professionnelle-diversite-inclusion>